

TRAIL DE LA GUIGNE LE 12 MAI 2024



Après deux éditions couronnées de succès en mai et décembre 2023, l'association Union Sportive des Cheminots Caennais (USCC) et le CaenCombiTrails proposent une nouvelle édition de trails. Initialement prévu le 19 mai cette édition a été avancée au dimanche 12 mai 2024.

Elle propose différentes épreuves : un 14 km, le trail de la Guigne (course solo ou marche libre) et un 40 km, le trail Cap Orne (course solo ou run et bike VTT). Ces trails se déroulent en pleine nature avec plus de 80 % de course "hors route". La commune est ravie d'accueillir ce type d'événements sportifs. En décembre dernier, ce sont plus d'une douzaine d'habitants de la commune qui ont participé à ce défi sportif. Bravo à eux et bonne course à ceux qui participeront le 12 mai prochain.

TERRE DE JEUX 2024 : LES J.O. DANS LA COMMUNE

En cette année de Jeux Olympiques, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon organise deux journées sportives et ludiques à destination des centres de loisirs. Ces deux journées, coordonnées par l'association Trimaran, se dérouleront sur le territoire de la commune. La 1^{ère} journée aura lieu le mercredi 17 avril pour 140 enfants âgés de 3 à 5 ans. La 2^{ème} journée, le 3 juillet 2024 réunira 240 enfants de 6 à 12 ans. Ces journées auront pour but la promotion et les valeurs du sport. Lors de la 2^{ème} journée, les jeunes pourront découvrir le breakdance, nouvelle discipline inscrite aux J.O. La médiathèque accueillera du 26 juin au 25 juillet une exposition réalisée par l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG) qui permettra d'évoquer de manière indirecte les J.O. et le 80^e anniversaire. Intitulée "Sport, mémoire et défense", elle évoque entre autres le parcours de sportifs engagés dans la Première et Seconde guerre mondiale.

LE PÉDIBUS... ÇA MARCHE !

Ces dernières semaines, la presse locale s'est fait écho de nos actions en faveur de l'environnement et notamment la volonté de mettre en place des initiatives afin de limiter l'usage de la voiture pour se rendre à l'école. Ainsi, alors que l'initiative avait avorté il y a quelques années, l'expérimentation actuelle semble sur de bons rails. Du côté du Hamel, le projet est parti d'une poignée de parents qui s'est mobilisée et organisée pour marcher en groupe tous les matins en direction de l'école. La ligne "jaune" part actuellement du quartier de la Croix et récupère au passage les enfants du Hamel. De l'autre côté de la RD, une ligne de pédibus (appelée "ligne bleue" au regard de la couleur des gilets de sécurité qui équipent les participants), part actuellement du Moulin à Voide. Cette dernière devrait se prolonger au Diapason puis au lotissement des Biches voire au Grand Clos. Ces deux initiatives ne demandent qu'à être pérennisées mais ne peuvent se concrétiser qu'avec la mobilisation du plus grand nombre (parents et enfants).

LE MOIS DE MAI SANS TONTE

Pour la deuxième année, nous expérimentons le mois sans tonte à Feuguerolles-Bully. Chacun d'entre vous peut laisser une partie de sa pelouse sans la tondre au mois de mai. Le but est de vous sensibiliser à la biodiversité, de voir apparaître certaines plantes et d'observer des insectes ou oiseaux que vous n'avez pas l'habitude d'admirer dans votre jardin. Pour notre part, dans différents quartiers de la commune, nous laisserons une partie des pelouses sans tonte. Nous l'organiserons autrement en dessinant certains motifs que vous pourrez découvrir en vous baladant. Bien sûr nous renouvelons notre concours photo. Dès fin mai, envoyez-nous vos photos à : contact@feuguerolles-bully.fr. Nous publierons les gagnants dans les P'tites Nouvelles de juillet 2024.

AIDONS NOS HÉRISSONS !

Dans notre dernier bulletin municipal (à consulter sur notre site internet), nous vous présentons notre projet de protection des hérissons pour favoriser leurs déplacements de jardin en jardin sans se faire écraser. Nous pouvons mettre en place cette action grâce au partenariat avec notre communauté de communes et le Groupe Mammalogique Normand. Maintenant, nous allons commencer la phase de réalisation. Nous prévoyons l'installation de ces passages (15 cm/15 cm) le samedi 04 mai à partir de 13h30. Vous serez accueillis par nos ambassadeurs à la mairie. Cette mise en place sera réalisée après un diagnostic du jardin et la signature d'une charte. Nous avons déjà une dizaine de candidatures, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter par mail à : contact@feuguerolles-bully.fr

5 raisons pour agir :

- Protéger le Hérisson d'Europe.
- Nous sensibiliser à la protection de la biodiversité.
- Créer des corridors écologiques pour la petite faune terrestre.
- Nous inciter à entretenir notre jardin autrement.
- Créer du lien social entre les habitants de Feuguerolles-Bully.



TAILLE DES HAIES SUR LA VOIE PUBLIQUE

C'est le printemps ! Idéal pour les balades dans notre village. A pied, poussette ou trottinette, la circulation sur les trottoirs peut s'avérer périlleuse en raison des débordements de végétaux après l'hiver. Nous devons tous anticiper en élaguant les arbres, arbustes ou haies en bordure. Vérifiez bien qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux, et maintiennent la visibilité aux intersections de voirie.

Dans l'objectif du bien vivre ensemble, les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin doivent être coupées.

Veillez à ne pas planter ni laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public. Si des plantations existantes sont situées en deçà de cette limite, elles doivent être élaguées à l'aplomb de la voie.

Pour préserver nos chemins ruraux, les branches et racines qui dépassent doivent être coupées par les propriétaires riverains, pour sauvegarder la sûreté et la commodité du passage.

S'il n'y a pas d'urgence, évitez de tailler vos haies durant la période de nidification des oiseaux : du 15 mars au 31 juillet !

ON TROQUE NOS GRAINES ?

Depuis la mi-mars une grainothèque est mise à disposition à la médiathèque pour tous les jardiniers passionnés, débutants ou experts. Une grainothèque est un outil qui permet l'échange continu de semence hors du système marchand. Basé sur le troc, elle se remplit et se vide selon les graines que déposent ou prennent les utilisateurs.



C'est grâce à un partenariat avec Kokopelli (semencier biologique qui œuvre pour préserver la biodiversité semencière et potagère) que notre grainothèque de village a pu être créée.

Une animation «découverte de la grainothèque, troc et semis avec les enfants» sera proposée courant avril à la médiathèque. (Info sur citykomi) En attendant, venez découvrir les graines de fleurs et légumes Kokopelli proposées à la bibliothèque.

CONFÉRENCE "NEUTRALITÉ" CARBONE EN 2050

Ce jeudi 13 juin, Guillaume Lefrançois, directeur régional délégué de l'ADEME nous présentera 4 des scénarii possibles pour atteindre la neutralité carbone en 2050 dans le cadre de la transition énergétique. Conférence gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous à 18h00 dans la salle multi-activités.

TRAVAUX, PLANNING, FINANCEMENT... FAISONS LE POINT !

Depuis le temps qu'on en parle, les travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg de Feuguerolles se concrétiseront cette année. Ils partiront du petit rond-point entre le lotissement du Diapason et la rue Neuve et remonteront jusqu'au rond-point du bar et du salon de coiffure.

L'estimation de ces travaux s'élève à 500 000 euros pour la part communale. Pour les financer, nous avons sollicité des subventions à hauteur de 78% du montant total. Nous croisons les doigts pour espérer mobiliser le maximum d'aide et actionner le maximum de leviers. Ainsi, nous avons sollicité l'Etat sur 3 lignes budgétaires et 3 enjeux. Tout d'abord, la DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux) pourrait nous aider à hauteur de 145 000 euros. Malheureusement, cette aide est incertaine car les budgets alloués ne cessent de diminuer alors que les projets des communes se multiplient (il y a beaucoup plus de demandes que de possibilités). Ensuite, nous avons candidaté à un appel à projets appelé "les mobilités actives". Cette enveloppe pourrait nous rapporter 124 000 euros mais les lauréats ne seront connus qu'en juillet. C'est la principale contrainte de notre planning de travaux car, pour être éligible, il ne faut pas avoir notifié le marché aux entreprises avant l'annonce des lauréats par le préfet... prévue en juillet ! Enfin, nous avons sollicité l'Etat dans le cadre du "Fonds verts" afin de mettre en valeur la "désimperméabilisation des sols" notamment de la place de l'église (29 000 euros sont en jeu).

Du côté du département, nous avons mobilisé l'Aide aux Petites Communes Rurales (APCR) dans le cadre du plan vélo départemental (48 000 euros mobilisés sur 2 ans) mais aussi sur l'ensemble du projet (20 000 euros). Enfin, une enveloppe de versement des "amendes de police" du département pourrait nous rapporter 40 000 euros.

Comme vous pouvez l'imaginer, chaque dossier de demande de subvention représente des heures de travail et une mobilisation permanente de la commission "finances" mais, si le plan de financement idéal aboutit, l'exploit serait de taille pour notre commune et les investissements futurs.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'ensemble des communes de la Communauté de Communes Vallée de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) sont impactées par les révisions du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de Caen Métropole. La dernière révision du SCOT Caen Métropole a été approuvée en octobre 2019 et est devenue exécutoire début 2020. Dans ce cadre, nous sommes contraints d'apporter des modifications minimales au PLU de notre commune afin de respecter les nouvelles exigences de celui-ci. Ce travail est mené depuis fin 2023 par la commission "travaux" avec l'expertise du cabinet NEAPOLIS que nous avons mandaté sur le sujet. Après consultation des différents organismes publics, nous espérons aboutir à la validation de notre nouveau PLU au début du 2^e semestre 2024.

BORNE DE RECHARGE À BULLY

Une borne de recharge pour véhicules électriques de 25 kva sera installée sur le parking de Bully route du Pont du Coudray au niveau du numéro 21. Ce site a été retenu car il est le plus proche de la ligne électrique souterraine et nécessite peu de travaux tout en préservant le parking réalisé en 2018. L'emplacement parking handicapé n'est pas modifié. Cette installation d'une surface de 40 m² sera réalisée par le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados) au cours du 2^e ou 3^e trimestre 2024. Elle sera financée intégralement par le SDEC Energies.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 21 novembre 2023 : Charlie PEAU DIT TALLIS
- 7 octobre 2023 : Nao FELIXINE
- 29 décembre 2023 : Elias MULOIS
- 16 novembre 2023 : Gaston SAMSON
- 14 janvier 2024 : Basile ELIE
- 16 novembre 2023 : Alya GIRARD
- 15 janvier 2024 : Achille BABÉ
- 20 novembre 2023 : Adèle LETAILLEUR
- 4 février 2024 : Louis GOODE

MARIAGES

- 18 novembre 2023 : Adèle CAPDEPON/Marc-Antoine BABÉ
- 2 décembre 2023 : Corinne GUILLOU/Christophe HOUDANT

DÉCÈS

- 4 mars 2024 : Yvette JACQUIER
- 19 mars 2024 : Anita FOUCHE

AGENDA

AVRIL

Samedi 6 avril : matinée "mutualisons un broyeur".
Samedi 6 avril : tournoi de belote organisé par le Comité des fêtes à la salle multi-activités.
Dimanche 7 avril : concert de la chorale Cant'Oppelia à 16h00 en l'église de Feuguerolles.
Jeudi 11 avril : assemblée générale de l'association "Défense du Patrimoine".
Samedi 13 avril : 2^e édition de "vos biblios font le mur".
Jeudi 18 avril : conseil municipal.

MAI

Samedi 4 mai : matinée de nettoyage des chemins.
Samedi 4 et dimanche 5 mai : week-end country organisé par l'association "Trimaran" à la salle multi-activités.
Samedi 4 mai : duathlon des 3 villages organisé par l'association "AVTE (Areguenia Vicis Tribus Event)".
Mercredi 8 mai : cérémonies de commémoration de la Victoire de 1945 aux monuments aux morts de Feuguerolles et Bully.
Dimanche 12 mai : trail de la Guigne organisé par l'association "Caen Combi Trail".
Dimanche 30 juin : vide-greniers organisé par le comité des fêtes.
Dimanche 30 juin : exposition peinture proposée par l'association Trimaran à la salle multi-activités.
Du 26 juin au 25 juillet : exposition "Sport, mémoire et défense" à la médiathèque, aux horaires d'ouverture.



Informer en temps réel, c'est essentiel !



LES P'TITES NOUVELLES

L'INTERVIEW DU MAIRE...

Depuis quelques mois, Sarah ANDRÉ est venue renforcer l'équipe des services techniques de la commune. Cette jeune femme, habitante de Feuguerolles, a roulé sa bosse aux quatre coins de la planète, animée d'une passion dévorante pour toutes les questions liées à l'environnement. Elle a une vision bien personnelle de la gestion des espaces verts... Je vous propose de la découvrir ci-dessous :

Franck Robillard :
Bonjour Sarah, peux-tu te présenter en quelques lignes, quel est ton parcours ?

Sarah André :
En sortant des études, j'ai commencé comme vendeuse en jardinerie avant de partir à l'étranger pour travailler dans l'agriculture pendant près de 3 ans. J'ai fait du "woofing" (travail agricole en échange de l'hébergement) dans la cueillette du coton notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande. De retour en France, j'ai passé un Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) en maraîchage et production de plantes aromatiques et médicinales. J'ai alors travaillé une année aux serres de Clinchamps.

Franck Robillard :
Quelles sont les missions qui t'intéressent le plus dans ton poste ?

Sarah André :
J'aime beaucoup réfléchir et créer des massifs et je m'intéresse également à la gestion raisonnée des déchets végétaux afin de les optimiser. J'apprécie également le contact humain ; c'est très sympa de discuter, échanger avec les habitants.

Vous l'avez compris, Sarah est une passionnée. N'hésitez pas à la rencontrer et l'interpeler pour échanger sur ses pratiques de culture et d'entretien au jardin. A n'en pas douter, elle sera aussi intéressée par vos remarques que par des échanges d'expérience



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers amis,

À l'aube de ce printemps 2024, profitons de cette nouvelle édition des P'tites Nouvelles pour communiquer sur nos dossiers en cours. Comme annoncé à plusieurs reprises, la circulation a été bien perturbée dans notre commune au cours des premières semaines de l'année 2024. Nous allons pouvoir souffler quelques mois dans la mesure où les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg de Feuguerolles, ne débuteront qu'en septembre (cf. Article en page intérieure).

Parmi les dossiers en cours, la rénovation de la toiture de l'église de Bully avance à petits pas mais des travaux de sécurisation de celle-ci devraient être réalisés cette année.

Ces deux principaux dossiers avancent moins vite que nous l'aimerions car nous essayons de réunir le maximum de financements et de subventions pour chacun d'entre eux afin d'impacter au minimum les finances communales. Cette quête de financement est fastidieuse mais les enjeux pour nos finances locales sont essentiels.

Du côté des animations et manifestations, les semaines qui viennent s'annoncent dynamiques. La soirée "Johnny" préparée par le comité des fêtes et le club de l'amitié, et le repas des anciens du 17 mars dernier, ont mis sur de bons rails nos animations printanières. Au niveau de notre vie citoyenne, les semaines à venir seront marquées par les élections européennes. Nous savons que ce scrutin ne déplace pas les foules ; pourtant ses enjeux, notamment politiques, sont importants. Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote, n'hésitez pas à vous signaler en mairie. Je vous souhaite une bien agréable lecture,

À très bientôt,
Franck, maire



Avril 2024

LES P'TITES NOUVELLES

Numéro 27

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 17 mars, la mairie avait convié ses aînés à partager ensemble un moment festif à la salle multi-activités. 132 personnes avaient répondu présentes à cette invitation. Le repas composé par le traiteur "le poisson volant" était servi à table par douze jeunes bénévoles de la commune. L'animation musicale de l'après-midi quant à elle, était assurée par "Jo Ambiance". Un grand merci à eux, sans oublier la boulangerie Mostier et Arnaud Marie pour la décoration de la salle. Mme Marie-Madeleine Leroy et M. Claude Cattaneo étaient respectivement les doyenne et doyen. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Dans la matinée, 28 repas avaient été livrés aux personnes ne pouvant se déplacer pour raisons de santé. L'après-midi quant à elle, était assurée par "Jo Ambiance". Un grand merci à eux, sans oublier la boulangerie Mostier et Arnaud Marie pour la décoration de la salle. Mme Marie-Madeleine Leroy et M. Claude Cattaneo étaient respectivement les doyenne et doyen.



LE SAVIEZ-VOUS ?

385 019 kWh produits en 2023 par l'installation photovoltaïque de notre gymnase (surface de 404 m²), soit l'équivalent de la consommation électrique de 38 foyers (hors chauffage).

74 cyclistes ont emprunté l'accès à la voie verte au départ de Feuguerolles dans la semaine du 12 au 16 février 2024 de 7h à 9h soit une moyenne de 15 cyclistes par matin.

126 600 euros, c'est le montant (TTC) des travaux réalisés sur le réseau d'eaux usées par l'entreprise Cise TP route de Caen en février dernier. Ces travaux ont été intégralement financés par la communauté de communes.

414 000 euros, c'est le coût des travaux (TTC) réalisés par Eaux du Bassin Caennais (EBC), sur les canalisations d'alimentation en eau potable. Ces travaux ont été entièrement financés par EBC.

Bienvenue Cracotte et Choupette !



Depuis quelques jours, deux petites chevrettes ont fait leur apparition dans le village. Elles participent à une nouvelle expérimentation d'éco-pâturage, notamment dans le parc. Arnaud et Sarah, agents techniques, veulent relever le défi de les éduquer dès le plus jeune âge afin de pouvoir les déplacer dans différents endroits de la commune (ce qui n'est pas possible avec les chèvres et le bouc du bassin des Tourelles). Le concours de prénoms lancé avec l'école et la médiathèque a donné son verdict ; ce sera Cracotte et Choupette !

FÊTE DE LA MUSIQUE : APPEL AUX MUSICIENS !

La fête de la musique édition 2024 aura lieu dans la commune dans la soirée du samedi 22 juin prochain. Comme d'habitude, tous ceux qui ont envie de partager leur talent de musiciens aux habitants sont les bienvenus qu'ils aient déjà joué lors des précédentes éditions ou que ce soit une première fois. N'hésitez pas à contacter la mairie.